

Plans de gestion du Conservatoire du littoral

Site de la Réserve Naturelle
Nationale des prés salés d'Arès
et de Lège-Cap Ferret

Gironde



Arès

Lège-Cap Ferret



Un patrimoine naturel préservé de l'urbanisation

Recouvert par la mer au gré des marées, le site est un véritable joyau local. Cette étendue remarquable correspond à l'une des coupures d'urbanisation du bassin d'Arcachon sur lequel prés salés, vasières, dunes et forêts vont de concert.

Mariage d'eau douce et d'eau salée

Les prés salés constituent un habitat naturel dans la partie haute de la zone de balancement des marées, l'estran. Le paysage révèle une vaste étendue parcourue par un réseau dense d'esteys, un mot d'origine gasconne désignant les chenaux naturels creusés par la circulation des eaux soumises au régime des marées. La végétation y est basse, le champ visuel largement ouvert. Seuls quelques arbres isolés se détachent. Pour y accéder, le promeneur arpente différents paysages par des chemins longeant les prés salés, les prairies humides et s'infiltrant dans les dunes boisées. La zone endiguée, vestige d'un patrimoine historique et culturel d'une activité piscicole révolue, est également fortement ancrée dans le paysage, offrant ainsi au visiteur de larges perspectives.



Echappée visuelle vers l'horizon

De la Romulée de Provence aux herbiers à Ruppie

La richesse floristique du site s'explique par la diversité des milieux : prés salés s'étalant de la slikke en aval au haut-schorre en amont (recouvert uniquement lors des grandes marées de vives eaux), prairies humides, fourrés et boisements. Au gré des marées, le promeneur peut y découvrir un patrimoine naturel accueillant plus de 250 espèces végétales, dont certaines sont rares ou protégées comme la Romulée de Provence, le Troscart de Barrelier, ou le Statice à feuilles de Lychnis. L'Agrostide élégant, une espèce protégée à l'échelle nationale, impose aussi une attention particulière afin de qualifier sa présence sur la réserve naturelle.

La réserve constitue un espace privilégié pour l'accueil de l'avifaune au sein du bassin d'Arcachon. Elle offre une zone d'hivernage incontournable pour certaines espèces comme la Bernache cravant et le Canard siffleur. Situé sur un axe migratoire majeur à l'échelle de l'Europe de l'ouest, le bassin est aussi reconnu comme étant une zone d'importance nationale et internationale pour les limicoles comme les Chevaliers gambettes. Des espèces nicheuses comme la Gorgebleue à miroir ou le Bruant des roseaux y sont aussi présentes en été. Enfin, le site offre une importante zone de reposoir à marée haute pour les courlis, et cela tout au long de l'année.

En parallèle, la réserve s'impose comme une zone de nurserie pour de nombreux juvéniles de poissons comme l'Anguille européenne, le Bar franc ou les mulets. En outre, les réservoirs à poissons offrent un refuge à la Loutre et à la Cistude d'Europe, une petite tortue d'eau douce carnivore. Ces espèces évoluent au milieu des herbiers à Ruppie, plantes aquatiques figurant sur la liste rouge mondiale des espèces menacées.



Romulée de Provence

Un patrimoine à respecter

Les prés salés d'Arès et de Lège-Cap Ferret constituent une mosaïque d'habitats naturels diversifiés présentant de forts enjeux de conservation. Mais la dynamique démographique du bassin d'Arcachon et son affirmation comme l'une des destinations touristiques majeures de la façade atlantique constituent des pressions : augmentation de la fréquentation, dérangement de la faune, piétinement de la flore et des sols, érosion, contamination des eaux et des vasières...

Les agents commissionnés et assermentés de la réserve sont là pour veiller au respect de la réglementation par des missions de sensibilisation et de police de l'environnement. Leurs actions de sensibilisation ont ainsi permis de réduire sensiblement le nombre de rappels à la réglementation, notamment concernant la circulation à vélo qui fragilise les sols ou la présence des chiens pouvant impacter l'avifaune nicheuse. Des parcs à vélo et des panneaux informatifs sont installés à plusieurs entrées du site pour les promeneurs désireux de découvrir la réserve tout en respectant la réglementation en vigueur. Des visites sont également organisées par les guides naturalistes de la réserve naturelle.



Prés salés soumis au rythme des marées

Le site des prés salés d'Arès et de Lège-Cap Ferret se situe sur le littoral atlantique, au nord du bassin d'Arcachon. Les deux tiers du site bénéficient de l'influence de la marée. Le canal des étangs, exutoire du bassin versant des lacs médocains de 1 000 km², apporte à la réserve naturelle de l'eau douce se mélangeant avec les eaux salées. Cette zone d'interface entre les eaux crée une mosaïque d'habitats naturels diversifiés s'étalant de la mer à la forêt, des vasières aux dunes boisées. L'importance écologique du site est à l'origine de plusieurs dispositifs de protection : ZNIEFF, site Natura 2000, Réserve Naturelle Nationale.

- Propriété du Conservatoire du littoral
- Périmètre d'intervention
- Espaces urbanisés
- Réseau routier

Repères

Classement en RNN depuis
1983

1^{ère} intervention du Conservatoire du littoral en
2000

Environ **350 ha**
propriété du Conservatoire du littoral
dont
324 ha
de RNN



Nouvelle-Aquitaine Gironde

Communes d'Arès et de Lège-Cap Ferret

Une Réserve Naturelle Nationale

- Un outil de protection à long terme pour la conservation des espèces, des éléments géologiques, des eaux et des milieux naturels fonctionnels et représentatifs de la diversité biologique en France
- Un objectif clé : protéger les plus grands prés salés d'Aquitaine dans un contexte d'accroissement démographique et touristique



Une équipe à l'œuvre

- Le Conservatoire du littoral, propriétaire
- L'Office national de la chasse et de la faune sauvage (ONCFS) chargé de coordonner les missions de police de l'environnement et les suivis scientifiques
- Les communes d'Arès et de Lège-Cap Ferret, chargées de la mise en œuvre de la politique d'accueil du public et d'éducation à l'environnement

Depuis 2016, l'association Arpège traduit le partenariat entre les communes, l'ONCFS et le Conservatoire du littoral.

Des usages encadrés pour préserver le patrimoine

- Accès strictement réservé aux piétons sur les sentiers
- Animaux domestiques interdits
- Respect de la quiétude et de la tranquillité des lieux

Agir pour préserver les milieux naturels

A l'interface entre le bassin versant des lacs médocains et le bassin d'Arcachon, le site s'impose comme un poumon vert face à la progression de l'urbanisation et de l'artificialisation du littoral de cette vaste lagune. Les prés salés constituent l'élément clé : ces milieux sont devenus rares à l'échelle du territoire national avec une surface de 1 000 km², suite à la conjugaison des phénomènes de poldérisation, d'endiguement et de remblaiement. Or, leur rôle est majeur : rôle « d'éponge » contribuant à l'atténuation des surcotes et des risques d'inondation des terres, épuration des eaux, réservoir de biodiversité, nourricerie pour la faune...

Aussi, le projet de gestion met-il l'accent sur les objectifs de conservation des habitats naturels, de la faune et de la flore présents sur le site. La dynamique d'accueil du public est cohérente avec ces objectifs.

1 Donner la priorité à la protection des espaces naturels et à leurs fonctionnalités

Le libre fonctionnement écologique des prés salés et des dunes boisées

La volonté affirmée par le plan de gestion est de laisser évoluer les habitats de façon naturelle, en limitant les interventions aux perturbations engendrées par les activités humaines, comme la présence de polluants ou le développement d'espèces invasives.

Cette gestion permet de maintenir un habitat naturel fonctionnel assurant de nombreux rôles écologiques : protection contre la submersion marine, épuration des eaux, accueil des oiseaux d'eau et des juvéniles de poissons.

Ces actions se concentrent essentiellement sur la mise en place de suivis scientifiques des habitats naturels et des espèces. Depuis 2007, de nombreux protocoles sont mis en place comme le suivi des passereaux nicheurs ou le suivi de la fonction de nourricerie pour les poissons. Ils sont minutieusement élaborés en partenariat avec des organismes scientifiques et techniques, tant au niveau local que national, afin de garantir une homogénéisation des protocoles d'acquisition des données.

Deux espèces invasives ont une présence préoccupante sur les prés salés de la réserve naturelle : le Baccharis à feuille d'arroche et la Spartine anglaise. Après une étude approfondie démontrant l'importante propagation du Baccharis à feuille d'arroche sur le site, il a été décidé d'organiser des chantiers d'arrachage manuel de cette espèce quand sa présence menace directement des habitats ou des espèces patrimoniales de la réserve naturelle. Ainsi, plus de 7 ha de prés salés ont été renaturés grâce à la participation d'associations locales et des communes. Des études sont en cours sur la Spartine anglaise afin d'évaluer sa propagation sur le site. Des protocoles d'intervention pourraient être envisagés.

La gestion du domaine endigué

Un espace aménagé par l'homme nécessite une gestion spécifique. C'est le cas du domaine endigué de la réserve naturelle, à savoir les anciens réservoirs à poissons. Aménagés au XIX^e siècle, ces réservoirs furent aménagés et utilisés pour l'élevage extensif des bars, mulets et anguilles.

Suite au déclin de cette activité dans les années 1960, les écluses sont restées fermées et les réservoirs ont été isolés du bassin d'Arcachon. Après la reprise du site, plusieurs scénarios ont été étudiés pour gérer cet espace de façon optimale : libre évolution du milieu par dépoldérisation, restauration de la continuité écologique ou isolation complète. L'axe stratégique retenu consiste à restaurer la continuité écologique du milieu avec le bassin d'Arcachon, de façon progressive. Afin de maintenir les espèces d'eau douce présentes dans ces réservoirs (dont la Cistude d'Europe) tout en accueillant des espèces marines comme les bars, il a été décidé d'établir un gradient de salinité entre d'une part l'aval, sous l'influence directe du bassin d'Arcachon, et d'autre part l'amont, sous l'influence de l'eau douce par résurgence et via la rivière de La Machinotte. Les écluses ont été aménagées dans cette optique et de nombreuses études ont été mises en place afin d'étudier l'impact de cette nouvelle gestion sur les espèces et le milieu aquatique.

Ce complexe de réservoirs à poissons est entouré de prairies humides. L'objectif est d'y favoriser l'accueil et le stationnement des oiseaux d'eau en lien avec l'instauration d'un pâturage extensif. Actuellement, le pâturage équin permet le maintien des espaces ouverts, favorables aux limicoles comme la Bécasse des bois et aux zones de ponte à Cistude d'Europe.



Prés salés



Aménagement hydraulique



Gorgebleue à miroir

2 Assigner une dimension pédagogique au site

Mieux diffuser les connaissances

Des animations de qualité sont proposées par les guides naturalistes des partenaires historiques locaux (Office du tourisme d'Arès et l'association Captermer). Leurs contenus pédagogiques sont précis et rigoureusement adaptés à la réserve naturelle. Elles privilégient une approche en petits groupes, pour tous les publics, avec au moins 30 % accessibles gratuitement. Une étude a été menée en 2014 afin d'envisager la possibilité de proposer un accueil et des animations pour les publics en situation de handicap.

À terme, des aménagements pourraient être réalisés sur certains secteurs.



Les panneaux d'interprétation favorisent la compréhension des enjeux

Les études et les suivis engagés sur les espèces et les milieux naturels font l'objet de dossiers techniques complets qui sont vulgarisés lors de ces animations. Des conférences sont également proposées par le gestionnaire afin d'informer la population locale des actions entreprises sur le territoire.



- a - Bécassine des marais
- b - Romulée de Provence
- c - Civelles
- d - Courlis cendré



Visite en petit groupe

Un accès libre mais réglementé

Une réserve naturelle est un milieu fragile au sein duquel l'impact de l'homme doit être réduit au maximum. Par conséquent, l'accueil du public sur le site se doit d'être rigoureux et réglementé. Ainsi, des sentiers balisés ont été mis en place afin de permettre une découverte du site tout en minimisant l'impact sur le milieu et les espèces. Des panneaux d'information sont également implantés aux entrées du site afin de sensibiliser les usagers à la réglementation spécifique du secteur.

Les agents commissionnés et assermentés mettent en place des missions de sensibilisation des usagers et de police de l'environnement afin de faire respecter la réglementation en vigueur et ainsi de réduire le nombre d'infractions.

Afin d'améliorer constamment la qualité d'accueil du public sur la réserve naturelle, une étude en cours de fréquentation permettra de mieux cibler les intérêts du public et des usagers mais aussi d'évaluer l'état des connaissances sur la réglementation de la réserve.

3 Mieux encadrer les usages

Aujourd'hui, la réserve naturelle bénéficie d'un décret datant de plus de 30 ans. Ancien, ce décret montre de nombreuses lacunes, notamment vis à vis du plan de circulation des personnes et des nouvelles activités nautiques de plein air.

Il autorise également la chasse et la pêche professionnelle à la civelle, mais ces activités doivent être mieux encadrées : élaborer un cahier des

charges concernant l'entretien des installations de chasse et de pêche, rédiger un guide des bonnes pratiques, réactualiser le plan de circulation...

Un projet d'arrêté préfectoral est donc en cours de rédaction afin de combler ces lacunes.

4 Conforter la réserve comme territoire d'étude

Comme de nombreuses réserves nationales, le site des prés salés d'Arès et de Lège-Cap Ferret est un laboratoire à ciel ouvert. Les partenariats scientifiques doivent se poursuivre pour enrichir les suivis répliquables et standardisés sur les habitats et sur les espèces animales et végétales.

Les résultats, acquis le plus souvent grâce à un travail en réseau, permettront au gestionnaire d'apporter des éléments et des références techniques comparables et diffusables sur les autres territoires du bassin d'Arcachon ainsi que sur les milieux similaires à l'échelle nationale ou internationale.



Suivi terrain

➔ Découvrir les plans de gestion du Conservatoire du littoral

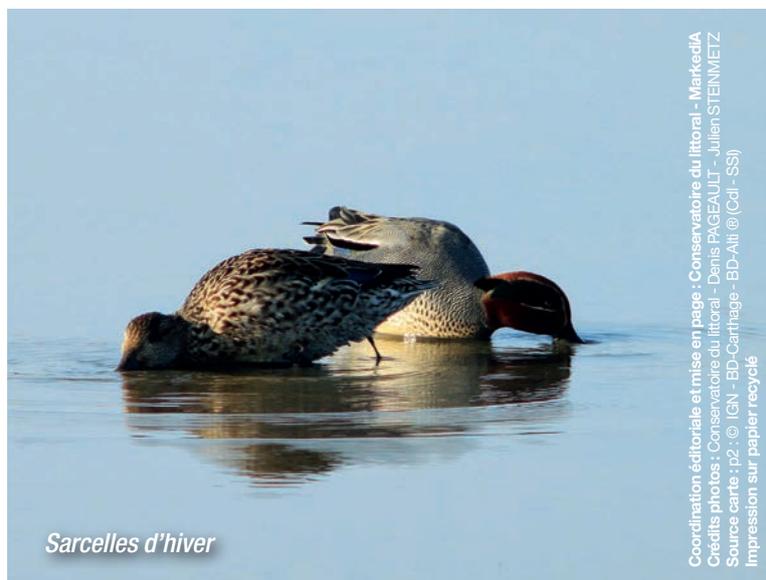
Le Conservatoire du littoral a pour mission d'acquiescer les espaces fragiles et remarquables des rivages français, de les protéger et de les ouvrir au public.

Construite à partir du plan de gestion complet, qui est établi en concertation avec les acteurs du territoire, cette brochure synthétise les spécificités du site et les choix effectués pour son aménagement et son entretien.

Retrouvez les brochures de la collection sur le site Internet www.conservatoire-du-littoral.fr

Téléchargez l'application mobile :
<http://cloud-my-media.odolium.com/cdl/>

Jun 2017



Sarcelles d'hiver

Coordination éditoriale et mise en page : Conservatoire du littoral - Markedia
Crédits photos : Conservatoire du littoral - Denis PAGEAULT - Julien STEINMETZ
Source carte : IGN - BD-Carthage - BD-Alt (Cdt - SS)
Impression sur papier recyclé

Gestionnaires



www.oncfs.gouv.fr



Partenaires



www.nouvelle-aquitaine.fr



www.aquitaineonline.com



www.gironde.fr



ville-ares.fr



www.lege-capferret.com



www.eau-adour-garonne.fr



www.developpement-durable.gouv.fr



Conservatoire
du littoral

www.conservatoire-du-littoral.fr

Conservatoire du littoral
Délégation Aquitaine

74, rue Georges-Bonnac
les jardins du Gambetta, tour n°2
33000 Bordeaux

Tel : 05 57 81 23 23

aquitaine@conservatoire-du-littoral.fr